

A PROPOS DU CRUCIFIX DE L'ANCIEN PONT DES ARCHES

Si quelque détail relatif à l'un de nos anciens monuments a échappé aux recherches du docte et patient auteur des *Rues de Liège*, on peut le considérer comme demeuré ignoré. C'est le cas semble-t-il, pour une inscription satirique que nous a conservée une chronique liégeoise du xvii^e siècle, déposée à la Bibliothèque de l'Université (1).

Cette inscription se rapporte à l'inauguration, en 1663, du pont des Arches réédifié et vise les armoiries des bourgmestres sous l'administration desquels avait eu lieu cette reconstruction, armoiries que l'on avait fait figurer aux côtés du beau crucifix de bronze de Delcour, qui ornait la Dardanelle.

Les vers sont franchement mauvais, mais dans l'idée on retrouve bien l'esprit liégeois toujours sarcastique et frondeur.

JOS. BRASSINNE

1663. Le 24^e juillet fut erigé le beau crucifix de bronze sur le pont des arches avec une grande pierre sur laquelle étoient les armes des dix magistrats qui ont été en état pendant la reedification dudit pont, et celles des deux magistrats qui ont fait dresser cette pierre et le crucifix, au pied duquel étoit ce chronographe :

LEGIAE CIVES IESVM ADORATE.

Le 6^e d'octobre fut trouvée une platine clouée sur la muraille de la place des chevaux, sur laquelle étoit imprimé en forme grosse et en bosse ce qui s'ensuit :

Plainte

du crucifix au pont des arches sur les armes des douze magistrats qui l'environnent ou sont au pied d'icelluy.

Rhime

*La rage des Juiffs inhumains
Me pendit entre deux larrons ;
Aujourd'huy d'une douzaine
M'environnent les Eburons.*

(1) Manuscrit 1014 ancien, p. 1075. Cette inscription a bien été, à la vérité, insérée par M. J.-E. Demarteau, dans le joli récit qui a pour titre *Aux Armes de Bavière* (Liège, C. A. Desoer, 1889, pp. 137-138) ; mais elle se trouve un peu perdue dans cet intéressant roman historique.